

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

1633

Société : RAM 162387

Actif

Pensionné

Autre :

Nom & Prénom :

KANDRI RODY Abdelmalek

Date de naissance :

01/07/1950

Adresse :

EL RAJIMA VILLA DES PRES N° 190

DAR BOUAZZA

Tél. :

06 24 02 01 13

Total des frais engagés : 1134,20 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Pr. DEBBAGH Adil
Chirurgien Urologue
Casablanca

Date de consultation :

06/3 2023

Nom et prénom du malade :

KANDRI RODY Abdelmalek Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Prostatisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

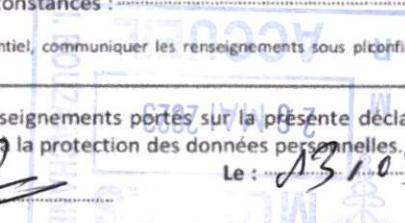
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

05/05/2023

Le : 13/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



1633

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/13/2013 08/13/2013 Fax : 0522.39.14.39	FRANKLIN ROOSEVELT Actes A CASAB	0522.39.50.10/13 0522.39.69.30/13 0522.39.14.39	6	INP : 091016360

13/5/2023 9

Pr. DEBBAGH Adil
Chirurgien Urologue
Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LES TERRASSES MARINES GARLAU		
MOURRES Terrasses Marney	13/05/2023	364,20
Bouazza Casablanca		
05 22 29 10 87		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MEDICAL EDUCATIONNEL MITO KAGIRI MASSANI Farimo 3, Mamoun Mabrouk - 103 - MARIT TEL : 05 39 51 73 OSM 2006 1573 BR	09/03/2013	3.330 x 1,34 TC + 8.175	420,04

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>														
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																
		<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">00000000 00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">25533412 21433552</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">00000000 00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">35533411 11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td></td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H		D	G	00000000 00000000		25533412 21433552		00000000 00000000		35533411 11433553		B	
H																		
D	G																	
00000000 00000000																		
25533412 21433552																		
00000000 00000000																		
35533411 11433553																		
B																		
		<p>COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/></p> <p>MONTANTS DES SOINS <input type="text"/></p> <p>DATE DU DEVIS <input type="text"/></p> <p>DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/></p>																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



13 5. 2023

Casablanca, le

M^r KANDRI Rody Abdellah

12141023 Umax 50, 4 mg

364120 1 gélule le soir
x 3 mois

VILLE LES TERRASSES MARINES SARL
Rés Terrasses Marines
Zza - Casablanca
05 22 29 10 87

LOT 230452
EXP 11/2024
PPV 121.40DH

LOT 230452
EXP 11/2024
PPV 121.40DH

LOT 230452
EXP 11/2024
PPV 121.40DH

Pr. DEBBAGH Adil
Chirurgien Urologue
Casablanca

CLINIQUE
DU VAL D'ANFA



مصحة
فال أنفا

Pr. DEBBAGH Adil
Chirurgien Urologue Casablanca, le 16/3/2003
Casablanca

19, Bd. Franklin Roosevelt Casablanca
Tél: 0522 36 87 12 / 0522 39 60 10/13
Fax: 0522 33 44 37
E-mail: cliniquevaldanfa@hotmail.fr

M^r

KANDIRI Rady
Abdelmalek

Faire dosage de PSA
Glycémie à jeun

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES DU COMPLEXE SPORTIF
Mme. KADIRI HASANI Fatima
63, Mamoun Mohamed - Maârif
TÉL. : 05 22 39 53 73
GSM : 06 61 45 73 **

Pr. DEBBAGH Adil
Chirurgien Urologue
Casablanca



1633

Laboratoire d'analyses médicales du Complexe Sportif

مختبر التحاليل الطبية للمركب الرياضي

Dr KADIRI HASSANI Fatima
Pharmacien biologiste
Diplômée de l'université de Lille II France

Facture 56599

INP:093003150

Le : 09/03/2023

I.C.E:

Analyses effectuées le: 09/03/2023

002943067000076

Pour.....: **Mr. KANDRI RODY ABDELMALEK**

Sur prescription du : Dr

Code.....: IIA9077



Organisme.....:

Bilan:

PSA=B300 GLY=B30

Total : B 330

Montant Net : 470.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

QUATRE CENT SOIXANTE DIX Dhs 00 Cts

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES DU COMPLEXE SPORTIF
Mme. KADIRI HASSANI Fatima
63, Mamoun Mohamed - Mâarif
Tél: 05 22 39 53 73
GSM : 06 61 45 73 78

⌚ Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 18h30 / le samedi de 7h45 à 12h30
📞 Tél. : 05 22 39 53 73 / 06 62 79 43 88 - Fax.: 05 22 39 53 73 ✉ laboratoireducomplex@gmail.com

📍 63, Rue Mamoun Mohamed - Mâarif - Casablanca



1633

Laboratoire d'analyses médicales du Complexe Sportif

مختبر التحاليل الطبية للمركب الرياضي

Dr KADIRI HASSANI Fatima

Pharmacien biologiste

Diplômée de l'université de Lille II France

Référence : 30309942

09/03/2023

Mr. KANDRI RODY ABDELMALEK



1IA9077

Médecin: Dr. DABBAGH ADIL

BIOCHIMIE SANGUINE

Analyses

Résultats

Unités

Normes

Antécédents

Glycémie à Jeûn.....: 1.05 g/l (0.75 à 1.10) 1.00g/l (29/11/22)

MARQUEURS TUMORAUX

DOSAGE DE LA PSA TOTALE :

(Enzyme Linked Fluorescent Assay) VIDAS

Résultat.....: 5.34 ng/ml.

5.64ng/ (29/11/22)

Interprétation :

#	Inf	à	40	ans	:	0.21	à	1.72
#	40	à	49	ans	:	0.27	à	2.19
#	50	à	59	ans	:	0.27	à	3.42
#	60	à	69	ans	:	0.22	à	6.16
#	Sup	à	69	ans	:	0.21	à	6.77

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES DU COMPLEXE SPORTIF
Mme. KADIRI HASSANI F.C.
63, Mamoun Mohamed - Maarif
Tél. : 05 22 39 53 73
GSM : 06 61 45 73 96

⌚ Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 18h30 / le samedi de 7h45 à 12h30

📞 Tél. : 05 22 39 53 73 / 06 62 79 43 88 - Fax.: 05 22 39 53 73 📩 laboratoireducomplexe@gmail.com

📍 63, Rue Mamoun Mohamed - Māarif - Casablanca